



En Gironde, le DLA a accompagné :

- 2009** 137 structures. 2316 emplois.
- 2010** 154 structures. 2365 emplois.
- 2011** 129 structures. 1190 emplois.

avec un panel  
d'une quarantaine de consultants.

***dla@ifaid.org***  
***www.ifaid.org***

*Le Dispositif Local d'Accompagnement de la Gironde est financé par la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Etat et l'Europe, via le Fond Social Européen, ainsi que par le Conseil Général de la Gironde.*



17, cours des Aubiers  
33300 Bordeaux - France  
Tel. : 05 56 50 08 67  
Fax : 05 56 39 60 34

Retrouvez l'Ifaid Aquitaine sur



Association loi 1901 n°préfecture W 332 006 546  
N°SIRET 338 849 763 000 28



Crédit image : 123rf



# Le Dispositif Local d'Accompagnement en Gironde



INSTITUT DE FORMATION ET  
D'APPUI AUX INITIATIVES DE  
DEVELOPPEMENT



L'impression est financée par le Conseil Régional d'Aquitaine.

## Le DLA, c'est quoi ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif d'appui et de conseil aux structures qui développent des activités d'utilité sociale. Il est animé en Gironde par Ifaid Aquitaine.

Les structures pouvant être accompagnées sont les suivantes :

Associations  
employeuses

Structures  
coopératives

Structures de l'insertion par  
l'activité économique

TOUS LES SECTEURS SONT CONCERNES.

## Exemples d'accompagnement

ANIMATION D'UNE REFLEXION SUR LE PROJET ASSOCIATIF  
 APPUI A LA MISE EN OEUVRE D'OUTILS FINANCIERS  
 DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES  
 GOUVERNANCE  
 MANAGEMENT  
 COMMUNICATION

*La finalité est le développement de  
l'emploi durable et de qualité.*

## Les 3 étapes de l'accompagnement

1

### ACCUEIL ET DIAGNOSTIC

L'intervention du DLA est personnalisée.

Elle tient compte en particulier :

- du secteur d'intervention
- du territoire
- des partenariats
- des projets de développement

2

### MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Un comité d'appui se réunit tous les 2 mois pour examiner les demandes et apporter son expertise. Il est notamment composé des collectivités, des réseaux associatifs, des services de l'Etat, des acteurs bancaires.

3

### MISE EN OEUVRE DES ACTIONS IDENTIFIEES

Le DLA finance la venue d'un expert dans la structure. Celui-ci accompagne son autonomisation. Le consultant ne fait pas à la place de l'association, mais l'appuie dans sa progression.

Les accompagnements peuvent être individuels (une association) ou collectifs (plusieurs associations).

